

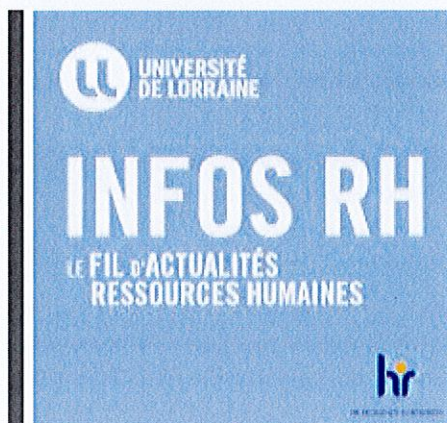
ESPACE INTERNE |

Infos RH : Bilan sur les candidatures reçues pour la phase expérimentale du télétravail

Révision publiée

Partager

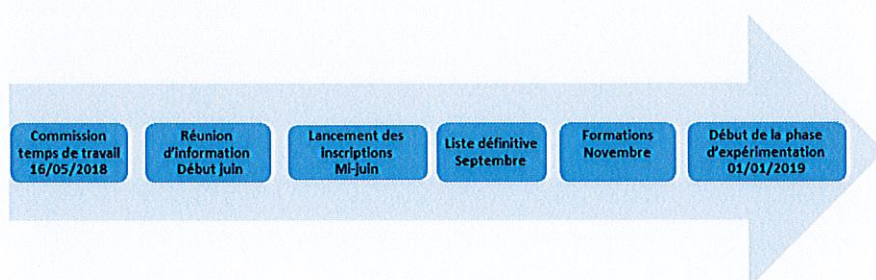
Publié le 27/09/2018



A la suite de l'enquête menée en avril dernier, les personnels intéressés pour participer à la phase de test du télétravail et remplissant les critères, ont été invités à remplir un dossier de candidature. Celui-ci devait faire l'objet d'un entretien avec le supérieur hiérarchique direct afin de déterminer, si la décision était favorable, si les tâches pouvaient être télétravaillables et les jours

choisis. Ce dossier devait également être visé par le N+2. Les personnels concernés avaient jusqu'au 20 juillet 2018 pour déposer leur candidature par le biais du *Helpdesk*.

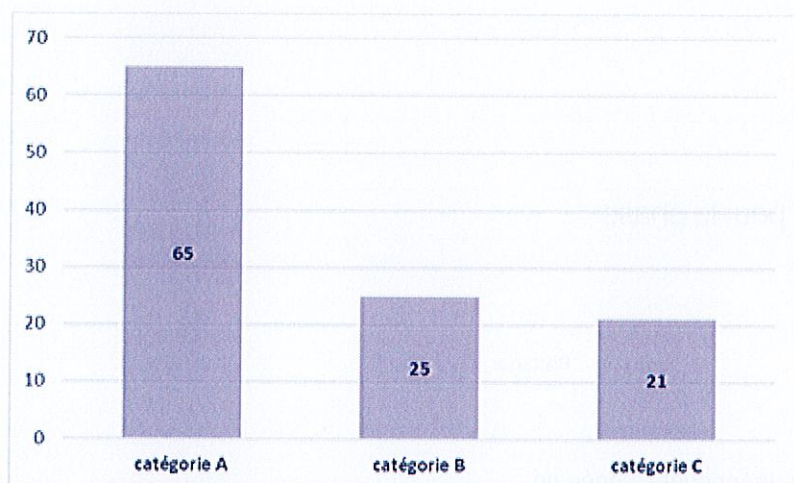
Rappel du calendrier :



Dossiers reçus :

111 dossiers ont été reçus sur 246 candidats potentiels soit un taux de **45%**.

Répartition des dossiers reçus par catégorie :

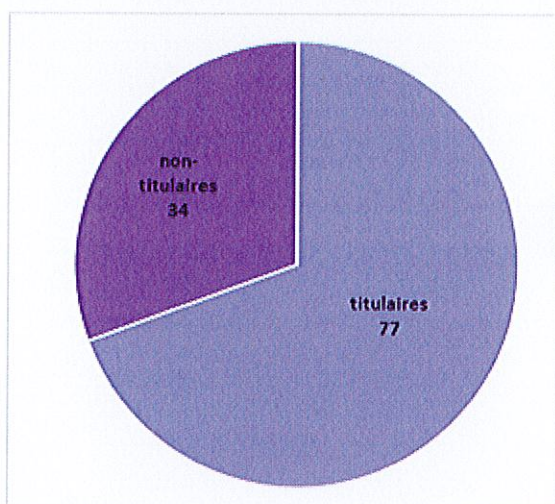


58,5% des dossiers reçus concernent des personnels de catégorie A. Cependant, parmi eux, seuls 25 candidats assurent des fonctions d'encadrement soit 38,5%. Sur l'ensemble des dossiers reçus, 25,2% des agents encadrent des personnels.

Répartition des dossiers par sexe

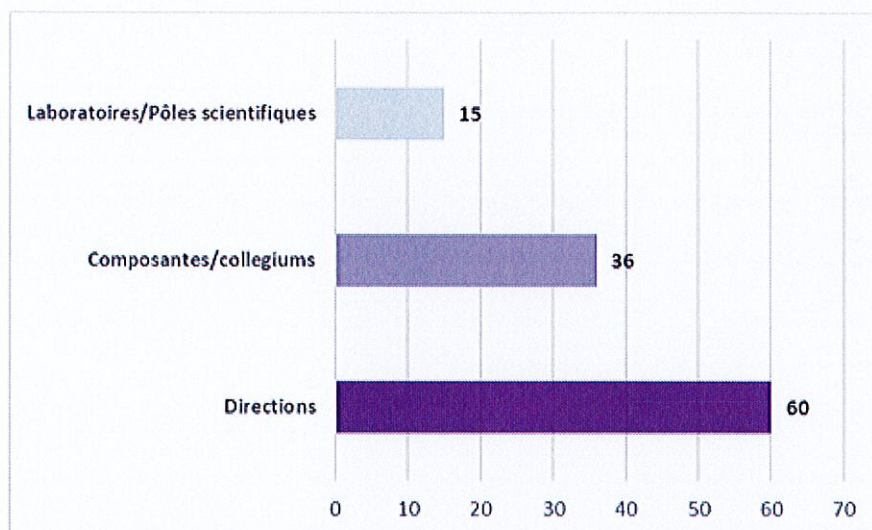
67 dossiers ont été déposés par des femmes (soit 60,4%) contre 44 pour les hommes.

Répartition des dossiers par statut :



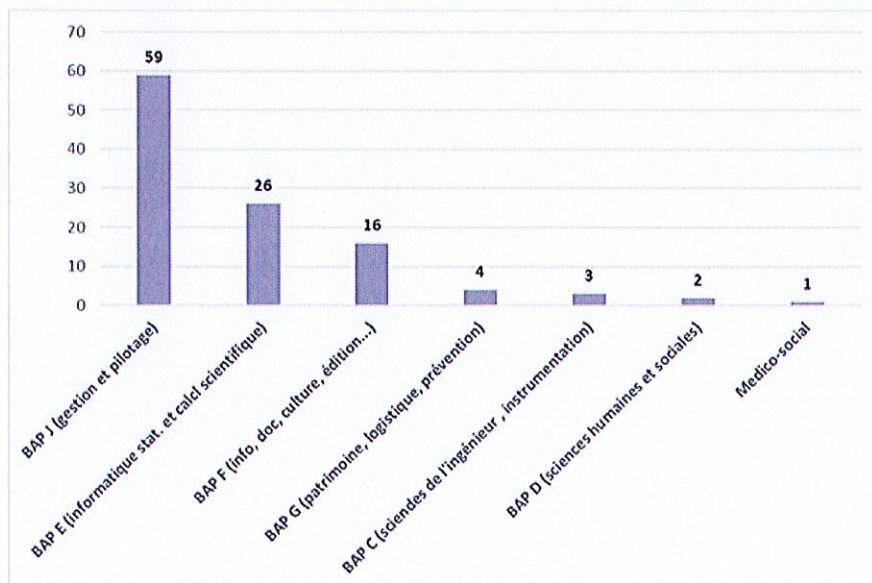
Un peu plus de 69 % des dossiers reçus concernent des personnels titulaires.

Répartition par type de structure :



Plus de la moitié des dossiers reçus concernent des personnels affectés en directions opérationnelles.

Répartition par BAP :



La BAP J est largement représentée (53%) au sein des candidatures reçues. Cependant, la grande majorité des BAP est présente.

Pour information :

Les décisions et avenants ont été adressés à tous les agents ayant candidaté à la « phase test » du Télétravail.